



6 octobre 2016



Le Lerzy, 4 mois après travaux – 28.07.16

RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE SUR LE LERZY A LA CAPELLE

Journée d'information des élus de l'Union des Syndicats

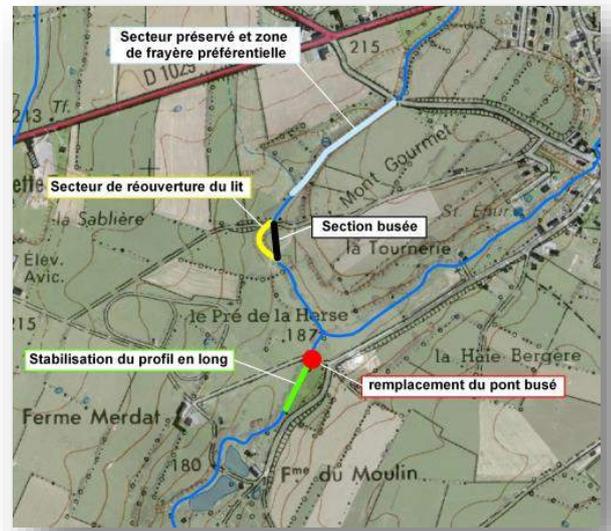


Secrétariat : 10 rue du Bon Puits
02000 Chivy-les-Etouvelles
Téléphone : 03.23.20.36.74
Télécopie : 03.23.20.36.76
Mail : union-des-syndicats@griv.fr

Site internet : union-des-syndicats.fr

Contexte

Le ru de Lerzy, affluent rive droite de l'Oise, est un petit cours d'eau présentant un bon potentiel hydromorphologique. Cependant, sur sa partie amont, deux ouvrages faisaient obstacles à la continuité écologique. Ils déconnectaient totalement la partie amont, très préservée avec des habitats favorables à la reproduction de la truite, et la partie aval où les espèces piscicoles effectuent le reste de leur cycle biologique. Face à ce constat, le syndicat de l'Oise amont et la commune de La Capelle ont souhaité supprimer totalement ces deux ouvrages.



Etat des lieux

Les principales causes d'altérations du bon fonctionnement hydromorphologique relevées sur ce secteur du Lerzy étaient :

- Une absence de mise en défens, ayant pour effet un piétinement des berges et du lit par le bétail et un colmatage du substrat par les matières organiques.
- La présence d'un pont busé (double buses), générant une chute d'eau de 80 cm, une importante fosse de dissipation, une érosion importante des berges et provoquant également une rupture de la continuité piscicole et sédimentaire.
- La présence d'un secteur busé sur une longueur de 100m, ayant pour conséquence une rupture de la continuité écologique.



Absence de mise en défens avec accès direct du bétail au cours d'eau



Pont busé (double buses) avec fosse de dissipation et érosion de berges

Objectifs du maître d'ouvrage

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Rétablir la continuité piscicole et sédimentaire,
- Diversifier les écoulements et les habitats,
- Améliorer l'état écologique du cours d'eau,
- Ne pas aggraver les écoulements en crue et améliorer la ressource en eau en étiage,
- Préserver ce site sensible par une gestion adaptée.

Les travaux et aménagements

Les travaux ont consisté à rétablir la continuité écologique sur le Lerzy, au niveau de la commune de la Capelle. Ces travaux se sont déroulés en 2 tranches et ont duré 2 mois et demi.

Tranche 1 - remplacement du pont busé :

- Retrait du pont busé (double buses).
- Mise en place d'un dalot en béton profondément ancré dans le fond du lit.
- Mise en place d'encrochements ponctuels, afin de protéger les culées du pont.
- Comblement de la fosse de dissipation.
- Talutage en pente douce et ensemencement des berges.



Pont dalot (pendant les travaux)



Pont dalot (1 an après les travaux)

Tranche 2 - remise à ciel ouvert du ru sur 200m linéaire :

- Création d'un nouveau lit contournant la section busée et talutage des berges en pente douce.
- Recharge du lit en granulats de différentes tailles, afin de diversifier les habitats.
- Ensemencement des berges et plantation d'arbres et arbustes.
- Mise en place d'un passage à gué et d'un abreuvoir rustique.



Nouveau lit sinueux (pendant les travaux)



Nouveau lit sinueux (3 mois après travaux)



Abreuvoir rustique



Passage à gué

Démarches réglementaires

- Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.
- Déclaration d'intérêt général (DIG).

Les aspects financiers

Coût total des travaux de restauration : **63 500 € HT**

Avec la participation financière de :

- L'Agence de l'eau Seine Normandie : **40%** de la tranche 1 et **80%** de la tranche 2
- L'Entente Oise Aisne : **25%** de la tranche 1
- Le Conseil Départemental de l'Aisne : **15%** de la tranche 1
- La commune de la Capelle : **20%**

Les aspects administratifs et réglementaires

- Maître d'ouvrage : **Syndicat de l'Oise Amont**
- Maître d'œuvre : **USAGMA**
- Entreprise : **Ets Nino MASCITTI (02)**